

# Annonce

**Ne constitue pas encore une invitation officielle au sens de l'article 13.2 des statuts.**

Chers présidents

Nous avons le plaisir de vous inviter à la 111e assemblée générale de Swiss Fencing. Il s'agit d'une assemblée générale extraordinaire qui, conformément aux statuts, doit être annoncée au moins 90 jours à l'avance par le comité directeur.

Elle aura lieu comme suit :

Date : 25 novembre 2025 à 19h00  
Lieu : Talgutzentrum 27, 3063 Ittigen

*À l'issue de l'assemblée, Swiss Fencing offrira un apéritif.*

1. Ouverture
2. Élection des scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Modification des statuts
5. Approbation du règlement d'organisation
6. Approbation du règlement de la commission de recours
7. Élection des membres de la commission de recours

## **Formalités**

La participation en ligne n'est pas possible. Tous les participants doivent être membres licenciés de Swiss Fencing.

Les documents complémentaires seront envoyés en temps utile, conformément aux délais.

Nous nous réjouissons d'une assemblée générale positive et de l'apéritif qui suivra.

Salutations sportives



**Sandro Reinhard**  
Directeur général